

Révision à mi-parcours du contrat de territoire de Molsheim-Mutzig et Hasel

Rapport n° CP/2013/473

Service gestionnaire :

Service développement local et urbain - Cellule contractualisation

Résumé :

La méthodologie de suivi financier des contrats de territoires de 1ère génération, adoptée par l'assemblée plénière le 26 octobre 2009, prévoit la réalisation de bilan financier annuels, ainsi qu'une révision à mi-parcours qui comporte notamment l'actualisation de la programmation des volets 1 et 2. Par délibération du 31 mars 2011, l'assemblée plénière a donné délégation à la commission permanente pour approuver les révisions à mi-parcours des contrats. En application de ces décisions, la commission permanente est appelée à se prononcer sur la révision à mi-parcours du contrat de territoire de Molsheim-Mutzig et Hasel.

Le contrat de développement et d'aménagement du territoire de Molsheim-Mutzig et Hasel a été adopté par l'assemblée plénière lors de sa réunion du 29 mars 2010 pour la période 2010-2015. Conformément à la méthodologie de suivi financier des contrats de territoires, le bilan d'exécution du contrat a été réalisé sur la période 2010 - 2012 et la programmation des projets actualisée pour la seconde période du contrat, 2013 - 2015.

1. Le bilan de l'exécution du contrat pour la période 2010 - 2013 par volet et par thématique

Le bilan financier a été réalisé au 31 mars 2012.

Il fait apparaître une ventilation des attributions des aides départementales selon les volets et les thématiques détaillés dans le tableau ci-dessous :

	montant engagés au 31/12/2012		
	V1	V2	Total
Animation du territoire		94 588	94 588
Développement culturel	43 379		43 379
Développement de la pratique sportive	855 649		855 649
Développement du réseau routier	1 091 207		1 091 207
Développement touristique		108 391	108 391
Education	227 776		227 776
Enjeux de centralité urbaine		384 675	384 675
Favoriser le développement des circulations douces	214 451	637 653	852 104
Petite enfance	71 825		71 825
Projet d'excellence		105 334	105 334
Projets d'intérêt local	210 277		210 277
Total général	2 714 564	1 330 641	4 045 205

Au bout de trois années d'exécution, le territoire a consommé 4 045 205 €, soit **44%** de l'enveloppe de référence du contrat (9,16 M€).

Les projets majeurs cofinancés par le Conseil Général pour le volet 1 et le volet 2 :

- Un nombre important de projets routiers, aussi bien dans le domaine de la voirie que pour la création de nouveaux itinéraires cyclables : presque 2 M€ de subventions départementales
- Le financement de nombreux projets sportifs et socio-éducatifs de proximité : plus de 850 000 € de subventions
- Le soutien au projet d'aménagement de centralité de la Ville de Molsheim

A l'issue de cette première période, le solde d'enveloppe disponible pour la période 2013 – 2015 se monte à près de 5,12 M€. C'est sur cette base qu'une nouvelle programmation a été demandée au territoire, et qu'une nouvelle négociation a été engagée avec l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

2. La nouvelle programmation 2013 – 2015

Le recensement des projets du territoire a fait apparaître une demande de financement départementale très légèrement supérieure au montant de l'enveloppe disponible.

Afin de rester dans le volume de l'enveloppe du contrat de territoire, le territoire a procédé à quelques ajustements, néanmoins les demandes de chaque collectivité restent contenues dans l'enveloppe initialement fixée par commune (sur demande du territoire).

Il est précisé, sur demande du territoire, que pour tenir dans l'épure de l'enveloppe initiale, la commune de Dorlisheim a pour l'instant retiré sa demande de financement pour le projet « construction d'un pont-route en lieu et place du passage à niveau n°45 », en raison de l'incertitude liée au planning des travaux pilotés par RFF. Dans le cadre du bilan annuel qui se fera dans 18 mois, ce retrait est susceptible de faire l'objet d'une rediscussion si nécessaire.

Fiche thématique	Volet 1		Volet 2		Cumul des crédits engagés sur les volets 1 et 2	
	Montant éligible	Part du Conseil Général*	Montant éligible	Part du Conseil Général*	Montant éligible	Part du Conseil Général*
total des opérations financées de 2010 à 2012 (bilan au 31/12/12)						4 010 438,00 €
Développement économique	0,00 €	20 000,00 €			0,00 €	20 000,00 €
Animation du territoire			900 000,00 €	246 702,00 €	900 000,00 €	246 702,00 €
Centralité urbaine			188 300,00 €	172 711,00 €	188 300,00 €	172 711,00 €
Projet d'excellence			1 952 000,00 €	566 417,00 €	1 952 000,00 €	566 417,00 €
Développement culturel et patrimoine	1 441 300,00 €	348 440,00 €			1 441 300,00 €	348 440,00 €
Soutien aux écoles	649 000,00 €	108 740,00 €			649 000,00 €	108 740,00 €
Equipements sportifs et socio-éducatifs	7 014 024,00 €	1 661 938,31 €			7 014 024,00 €	1 661 938,31 €
Petite enfance	2 014 920,00 €	412 831,00 €			2 014 920,00 €	412 831,00 €
Lecture publique	50 000,00 €	120 000,00 €			50 000,00 €	120 000,00 €
Circulations douces	1 526 000,00 €	366 560,00 €			1 526 000,00 €	366 560,00 €
PIL		180 000,00 €				180 000,00 €
Réseau routier	5 627 667,05 €	947 462,74 €			5 627 667,05 €	947 462,74 €
TOTAUX	18 322 911,05 €	4 165 972,05 €	3 040 300,00 €	985 830,00 €	21 363 211,05 €	5 151 802,05 €

Le détail de nouvelle programmation des opérations est joint en annexe de la présente note.

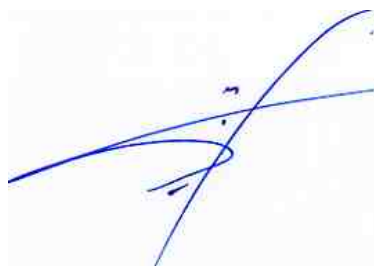
Le Conseil Général soutiendra plus particulièrement le territoire dans le domaine du développement du réseau routier, la création d'itinéraires cyclables supplémentaires, mais également la construction d'une piscine intercommunale, et la création d'un point d'accueil touristique au Fort de Mutzig.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve la nouvelle programmation établie lors de la révision à mi-parcours du contrat de développement et d'aménagement du territoire de Molsheim-Mutzig et Hasel pour la période 2013-2015, telle qu'elle est traduite dans les annexes financières jointes au rapport.

Strasbourg, le 17/06/13

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique KENNEL.

Guy-Dominique KENNEL